

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 05 février 2021

Date de la séance : 25 février 2021

Présidence de : Mme Lise Ialamov

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 6

ORDRE DU JOUR

Préambule : - Approbation du PV de la séance du 30/11/2020

1 - Fonctionnement général :

1. Convention de partenariat relative à la participation du département aux frais d'utilisation des stades ;
2. Convention de prêt d'une exposition scientifique de l'espace Mendès France dans le cadre de l'opération « La science se livre ».

2 - Vie pédagogique et éducative :

1. Préparation de rentrée 2021 :
 - 1.1 – Structure pédagogique 2021.
 - 1.2 – Répartition de la dotation globale horaire (DGH).
 - 1.3 – Répartition des indemnités pour mission particulière (IMP).

3 - Questions financières :

Décisions Budgétaires Modificatives.

4 – Questions diverses

4 Annexes (nombre – titre) : Conventions (2) – Proposition de répartition de la DGH – Structure pédagogique

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 25 février 2021

Séance du Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Lise Ialamov	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude			X	Mme BRILLAUD Chantal	X		
		Mme VACHON Séverine		X					
	Groupement communes								
Commune siège	Mme QUINTARD-MELOUKI Jacqueline	X							
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie	X						
		Mme NICOLAS Jacqueline			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BREGEAS Arnaud	X						
		Mme CANTET Margot	X						
		Mme LETOQUART Nathalie	X						
		Mme LOOSEN Aurore	X						
		Mme MOLINARI Elise			X				
		M. PAILLAT Simon		X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
		Mme NOCQUET Emmanuelle			X				
PA RE	Parents d'Elèves	Mme TRIBOT Lydie	X						

		M. GIACALONE Patrick			X				
		Mme BUTRÉ Cécile	X						
		Mme TROUBLÉ Aurélie	X						
		Mme BRAGE Stéphanie	X						
		Mme DELAGARDE Claire			X	Mme COUE Hélène	X		
Elèves		Mme GUICHET--ZWANG Amandine	X						
		Mme SIBEN Maud	X						

Le quorum étant atteint, Mme Lise Ialamov, Principale, en sa qualité de Présidente du conseil d'administration ouvre la séance à 18h20.

Mme Ialamov annonce qu'au vu de l'inconfort d'un conseil d'administration en distanciel, elle se charge avec Mme Beaumont du secrétariat de séance.

Préambule : - Approbation du PV de la séance du 30/11/2020

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

La présidente présente l'ordre du jour de la séance.

1 - Fonctionnement général :

1. Convention de partenariat relative à la participation du département aux frais d'utilisation des stades ;
2. Convention de prêt d'une exposition scientifique de l'espace Mendès France dans le cadre de l'opération « La science se livre ».

2 - Vie pédagogique et éducative :

1. Préparation de rentrée 2021 :
 - 1.1 – Structure pédagogique 2021.
 - 1.2 – Répartition de la dotation globale horaire (DGH).
 - 1.3 – Répartition des indemnités pour mission particulière (IMP).

3 - Questions financières :

Décisions Budgétaires Modificatives.

4 – Questions diverses

Les membres du conseil adoptent l'ordre du jour.

I/ FONCTIONNEMENT GENERAL

I.1 – Convention de partenariat relative à la participation du département aux frais d'utilisation des stades par les collégiens dans le cadre de la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS)

Mme Quintard-Mélouki attire l'attention des élus sur le versement prévu, dans le cadre de cette convention, par le département au profit de la Commune de Lezay de 2102,40 euros.

Résultats du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et la Commune de Lezay.

Acte n° 38

I.2 – Convention de prêt avec l'Espace Mendès France

Il s'agit d'une convention avec l'EMF concernant la mise à disposition d'une exposition dans le cadre du projet « la science se livre », intitulée « BD curieux » du 01/06 au 25/06.

Résultats du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de prêt d'une exposition scientifique avec l'Espace Mendès France de Poitiers.

Acte n°36

I.3 – Pas de Convention de partenariat dans le cadre du forum des métiers car annulé

I.4 – Pas de Convention pour l'échange avec l'Espagne car non programmé

Connexion de Mme Maud Siben.

II/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

II.1 – Préparation de rentrée 2021

La principale annonce les prévisions d'effectifs pour la rentrée suivante. Il n'y a pas d'écart entre les prévisions du collège et celles qui ont été retenues par la DSDEN.

Selon les effectifs prévus, la structure pour l'année prochaine serait la suivante : 10 divisions réparties comme suit :

- Niveau 6^{ème} : 63 élèves – 3 divisions
- Niveau 5^{ème} : 41 élèves – 2 divisions

- Niveau 4^{ème} : 67 élèves – 3 divisions
- Niveau 3^{ème} : 45 élèves – 2 divisions

A la question de Mme Quintard-Mélouki sur la stabilité de la structure par rapport à 2020-2021, Mme lalamov précise que l'on envisage une division de plus en 6^e.

La présidente détaille ensuite la répartition de la Dotation globale horaire notifiée à l'établissement et notamment l'utilisation qui est proposée pour les 30 heures complémentaires :

- 5 heures au titre de l'enseignement du latin à raison d'une heure en 5^{ème}, 2 heures en 4^{ème} et en 3^{ème}.
- 1,5 h en Français niveau 6^e pour un dédoublement 1h quinzaine.
- 1,5 h en Mathématiques niveau 6^e pour un dédoublement 1h quinzaine.
- 1,5 h en histoire-géographie niveau 4^e pour un dédoublement 1h quinzaine
- 2,5 pour l'ouverture d'un groupe de LV2 supplémentaire en 5^{ème}, 4^{ème} 3^{ème}.
- 1h pour le projet éloquence en 3^{ème} (soit 1h quinzaine par classe).
- 6,5 h au titre du **projet transversal** mis en place à la rentrée 2020 : durant l'heure de « projet transversal », les classes seront positionnées en barrette par MEF sur un créneau d'une heure (c'est-à-dire les 6^e avec les 6^e, les 5^e avec les 5^e etc.).

Différents ateliers aux thématiques variées seront proposés aux élèves. Le positionnement dans les ateliers se fera, pour la première période, conformément à leurs vœux personnels. Puis, le fruit d'un travail entre professeurs, parents et élève lui-même permettra de définir avec plus de précision le chemin restant à parcourir pour un parcours scolaire réussi : apprendre à s'organiser, à dialoguer, à prendre des initiatives, à devenir autonome etc. Chaque élève sera ainsi invité à construire, avec l'aide des adultes, son parcours personnel. La vie scolaire prend une part active dans ce projet à la fois pédagogique et éducatif.

- Enfin, un reliquat de 4h sera transformé en HSE.

Dans le respect de la procédure, la présidente informe les membres du conseil que la proposition a été élaborée par le conseil pédagogique le vendredi 29 janvier 2021, présentée en commission permanente le mardi 23 février 2021 et a reçu un avis favorable.

Connexion de M. Arnaud Bregeas. Déconnexion de Mme Amandine Guichet-Zwang.

Résultats du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent l'organisation de la structure pédagogique proposée par le chef d'établissement.

Acte n°37

Résultats du vote : Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du Conseil d'administration adoptent la répartition de 299 heures de la dotation globale horaire présentée par Madame la principale et conformément au document joint en annexe.

Acte n°39

La principale explique que la dotation des IMP est identique à celle de l'année passée et que ces dernières sont déjà pré-fléchées par le rectorat.

A noter que l'IMP spécifique au chant choral ne sera octroyée à l'établissement qu'à la rentrée prochaine, en fonction de la mise en place effective de la chorale.

RUPN : référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques

Missions	Nombre d'IMP
R.U.P.N.	2
Coordination de cycles	2
Coordination disciplinaire	1
Culture	0.5
Devoirs faits	0.25
Décrochage scolaire	0,5

Déconnexion de Mme Chantal Brillaud.

Résultats du vote : Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du Conseil d'administration adoptent le principe de répartition des IMP pour l'année 2021-2022 proposé par la principale.

Acte n°40

III/ QUESTIONS FINANCIERES

III.1 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Rodier présente des décisions budgétaires modificatives pour information aux membres du conseil d'administration en vue de la préparation du compte financier 2020. La DBM N° 11 concerne l'ajustement budgétaire du voyage en Espagne qui n'a pu se dérouler. Une baisse des dépenses et des recettes pour un montant de 4640,00 €. De même, une variation du stock alimentaire en diminution de 54.88 € et une variation du crédit nourriture est effectuée. Il s'agit d'opérations purement comptables qui n'ont pas d'incidences financières, suite aux différents prélèvements effectués pour être sûr de clôturer l'exercice budgétaire en fonction du contexte sanitaire, de la fermeture du service de restauration et de la diminution des recettes et de l'augmentation des dépenses.

Une décision budgétaire modificative pour vote est soumise à la décision des membres du conseil d'administration suite à une erreur de répartition de la dotation globale de fonctionnement de 50 €. Il est proposé de l'affecter au service ALO en viabilisation pour couvrir en partie les charges d'électricité.

Résultats du vote : Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du Conseil d'administration adoptent l'affectation de la somme de 50 € au service ALO liée à la répartition de la dotation globale de fonctionnement.

Acte n°41

IV/ QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h33.

La secrétaire de séance,



La Présidente,

